

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 559

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

cence des jeunes «observés», les étudiants engagés dans le séminaire, sont invités à filmer la manifestation du 30 mai dont personne ne prévoit sur le moment que, la police aidant, elle vira à l'affrontement violent.

UNE LIBERTÉ FRAGILE

Et finalement, malgré les pressions exercées par Alfred Gilgen and co, l'Université refuse donc de remettre ce film tourné sur les lieux mêmes de l'événement, refuse de transformer un document ethnologique en une pièce à conviction policière permettant de confondre certains manifestants. Rapidement pourtant, le désenchantement et la revanche du chef du département de l'Instruction publique: la Hochschulkommission — cinq de ses six membres bénéficiant d'une voix délibérative viennent des milieux politiques et n'ont rien à refuser au conseiller d'Etat — pèse de tout son poids et le non-renouvellement du mandat d'Heinz Nigg est rapidement obtenu.

Difficile d'attaquer de front le professeur Lorenz Löffler, directeur du séminaire, et à ce titre supérieur de Nigg: ce spécialiste de l'ethnographie économique fait autorité, particulièrement parmi ses collègues allemands et anglo-saxons. En désespoir de cause, Alfred Gilgen décide alors d'engager sur son «cas» une enquête administrative, confiée comme il se doit à un juge de l'«Obergericht»...

Dans l'opinion publique, où l'attention est tout entière accaparée par les manifestations, l'affaire a peu d'écho. Les journaux, eux, sont partagés de façon significative: le «Tages Anzeiger» et le «Zuriler» prennent position pour les deux professeurs; la «Neue Zürcher Zeitung» ne voit bien entendu que subversion dans l'enseignement contesté!

Qu'un chercheur de la réputation de Löffler puisse être menacé par le pouvoir politique dans la substance même de son activité académique montre, si besoin était, la fragilité de la «liberté» universitaire lorsque l'enseignement et la recherche peuvent

contribuer à remettre en question l'ordre économique et politique dominant.

C'est particulièrement vrai pour ce qui touche la zone d'influence des instances fédérales, c'est particulièrement vrai en Suisse alémanique, à Zurich, à Bâle où l'autonomie universitaire est plus faible qu'en Suisse romande où les enseignants individuels dépendent directement de l'administration.

Dans ses grandes lignes, le contentieux zurichois confirme le diagnostic qu'on avait pu poser après le rejet par le Fonds national de la recherche scientifique de la demande de crédits du Mouvement populaire des familles. L'idéal, pour les responsables politiques de l'enseignement et de la recherche, serait que les chercheurs des sciences de l'homme se consacrent à la sodomisation des mouches, à l'étude du sexe des anges, mais surtout qu'ils ne se préoccupent pas de la vie quotidienne et réelle de leurs semblables.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

C'est aussi l'Italie

Pinerole (Prov. di Torino), piscine de Miradolo.

Frappé par la remarquable propension des Anglais à mettre au monde de petits Anglais, cependant que les Italiennes donnent le jour à de petits Italiens!

Mike Lyttle, huit ans, cheveux roux, taches de rousseurs, non pas maussade, mais ne souriant pas; impassible, flegmatique, montant au plongeur de trois mètres et plongeant sans une hésitation, puis nageant sous l'eau comme un dauphin...

Matteo Gianpiccoli, huit ans, cheveux noirs, yeux noirs, montant au plongeur dans un extraordinaire déploiement de gestes et de cris, destinés à requérir l'attention de la *mamma*, du *babbo*, de la *nonna* (toujours alerte, malgré ses 72 ans, et qui a désiré venir à la piscine, quoiqu'elle ne se baigne pas), de la *sorella* Simonetta (*carina piccolina*), de

la *zia* Gisela, des copains Attilie, Luciane et Angelo — sans oublier le *suocero* Pompeo Vigorelli — et de proche en proche toute la piscine, et finissant non par plonger, mais tout de même par sauter, dans un énorme éclaboussement. Cependant que la *zia*, la *mamma*, la *nonna*, etc... Cependant que Mrs. Lyttle, sans mot dire, tend un linge-éponge à Miko!

* * *

Pinerole (Prov. di Torino — Piémont), col de la Vachère.

Redescende par un chemin presque impraticable sur le village de Sangre (résistance, partisans fusillés en 1944, maisons brûlées, par les Allemands ou par les néo-fascistes). Au-dessous de Sangre, impossible d'aller plus loin: travaux en cours, de réfection et de goudronnage de ce qui est devenu depuis le village une route... Impossibilité, tout aussi bien, de *remonter*! Un ouvrier accourt, s'excuse, nous prie d'attendre: *un'mezzoretta*...

Une petite demi-heure — c'est-à-dire, vraisemblablement, une heure! Encore toutes sortes d'excuses, en italien, ou plutôt en piémontais: il fallait restaurer la route... Et comme l'administration refuse de rien faire, ou ne peut rien faire, ce sont les gens du village qui ont entrepris... s'étant procuré un petit rouleau compresseur, et profitant des beaux jours, de sept heures du matin à neuf heures du soir...

Il s'en va, remonte quelques instants plus tard pour me demander si je n'aurais pas un *verre* à boire. Et moi, croyant qu'il veut me l'emprunter, tirant de mon coffre le pichet de bière, prime de BP, place de la Riponne. Et lui débouchant une bouteille de vin rouge et remplissant le pichet (d'un quart de litre? de trois décis?) — «*sì, sì*», c'est du vin qu'il fait lui-même, avec le raisin de sa vigne, là-haut, dans la montagne. Et si je le trouve bon? Et Pietro, ou Roberto, ou Cesare, le rejoignant: Suisses? Il a une fille à Neuchâtel! Et de quelle «province» fait partie la Suisse? Et tous deux de s'excuser encore: «*un'mezzoretta*» — je puis déjà descendre jusqu'au prochain tournant, où l'auto sera à l'ombre... Et remplissant mon verre... J. C.